

Soutenir nos PME face à la crise qui vient



Article rédigé par *Les 4 Vérités*, le 16 avril 2020

Source [Les 4 Vérités] Entretien avec Sébastien Meurant *Sénateur LR du Val-d'Oise*

Vous êtes l'un des rares parlementaires chefs d'entreprise. À votre avis, quel est le principal risque économique qui se profile derrière la crise du covid-19? Le risque le plus urgent est certainement le risque de défaillances massives d'entreprises – qui entraînerait une forte aggravation de notre désindustrialisation et une recrudescence du chômage. Mais je m'inquiète aussi des conséquences de la crise sur nos finances publiques et sur la possible crise monétaire qui pourrait s'ensuivre. Toutefois, cette crise est aussi une opportunité pour remettre en cause certains poncifs.

Que voulez-vous dire?

Pendant des décennies, la plupart des dirigeants a considéré que plus l'État-providence progressait, plus cela montrait que notre société était prospère et apaisée. En fait de prospérité, l'obésité d'un État devenu impotent a littéralement vampirisé l'initiative privée et, en fait d'apaisement, nos généreuses prestations sociales ont été une formidable pompe aspirante pour l'immigration de masse, qui porte des germes de partition du territoire, voire de guerre civile. Pendant des décennies, on nous a expliqué que l'Europe était le bon échelon pour gérer les crises; nous constatons l'inexistence de Bruxelles face au coronavirus. Pendant des décennies, on nous a chanté les louanges de l'abolition des frontières; nous redécouvrons à quel point elles sont nécessaires à notre sécurité. Pendant des décennies, on a abandonné la décision politique entre les mains «d'experts» plus ou moins autoproclamés. Nous voyons ce que valent ces experts. Il faut revenir à des principes simples et partagés par tous: le souci du bien commun, la priorité de l'intérêt national, la défense des libertés et de l'initiative privée, le principe de subsidiarité, la protection de la cellule familiale, etc. En un mot, tous ces principes que la crise sanitaire remet sur le devant de la scène – au milieu de la débandade des pseudo-principes des soixante-huitards incarnés par Emmanuel Macron.

Concrètement, comment faire face à la crise économique qui vient?

Un certain nombre de décisions du gouvernement, en ce domaine, vont dans le bon sens. Il est sain de songer prioritairement à la sauvegarde des entreprises et à la lutte contre le chômage. Les prêts aux entreprises, le chômage partiel me semblent de bonnes décisions. En revanche, je suis très réservé sur le Mécanisme européen de stabilité, qui aggrave encore le fédéralisme européen, bien que ce dernier ait fait la preuve de son inefficacité. Surtout, il me semble que bon nombre de solutions simples et bien moins coûteuses que les dizaines de milliards annoncées d'aides aux entreprises n'ont pas encore été explorées.

Par exemple?

Eh bien, un moratoire sur les charges sociales serait sans nul doute souhaitable pour aider les plus fragiles de nos entreprises à franchir le cap. Par ailleurs, j'approuve naturellement, sur le principe, Bruno Le Maire qui invite les entreprises à ne pas distribuer de dividendes pour renforcer leurs fonds propres. Mais je suis gêné par le fait que l'État se mêle ici de ce qui ne le regarde pas. Et qu'au contraire, il ne fait pas ce qui relève de sa propre compétence: il serait pourtant simple de ne pas faire payer l'impôt sur les sociétés sur les bénéfices réinvestis dans l'entreprise. Cela vaut en tout temps: cette imposition revient, en réalité, à une double imposition pour beaucoup de patrons de PME qui paient à la fois l'IS sur leurs bénéfices et l'IR sur les revenus qu'ils ont reçus de leur entreprise – et donc de leur travail et de leur prise de risque. Mais cela vaut

plus encore aujourd'hui où il faut tout faire pour renforcer les fonds propres et la trésorerie de nos entreprises. Le «deal» me semble honnête: vous nous demandez de renoncer à nos dividendes (qui sont souvent nos principaux revenus), nous vous demandons en échange de ne pas fiscaliser ces bénéfices de 2019 qui restent dans l'entreprise. C'est à la fois juste, efficace pour renforcer la situation financière, notamment des PME, et moins coûteux que des prêts d'argent public. Et il y a de fortes chances pour que ce soit même bénéfique pour les finances publiques car les entreprises ainsi sauvées rapporteront de l'IS et de la TVA pendant plusieurs années, alors que, si elles meurent en 2020, les dépenses de l'assurance-chômage vont exploser. En un mot, mieux vaut préférer aux subventions la plus grande défiscalisation possible: c'est plus efficace, plus juste et moins coûteux – et il y a moins de risques de clientélisme.